



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 57093

Texte de la question

M. Jean Grellier alerte Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité de lutter contre la précarité provoquée par l'instabilité économique. En effet, le BIT (Bureau international du travail) compte 2 613 000 chômeurs en 2006, soit 9,6 % de la population active. Les évolutions du marché du travail se sont aussi traduites par un développement des emplois temporaires (intérim, contrats à durée déterminée). La précarité, conséquence de l'insécurité économique, touche : les travailleurs salariés confrontés à la mutation permanente des emplois, les travailleurs non salariés exposés aux aléas de la concurrence et disposant de peu de filets de sécurité. Elle concerne aussi les entreprises, notamment les petites entreprises et les sous-traitantes les plus exposées aux aléas des marchés. Face à cette situation préoccupante, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les solutions envisagées afin de mettre en place un meilleur équilibre entre la nécessaire adaptation aux changements économiques et la sécurisation économique des personnes.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57093

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2009, page 7766

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)